

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° : 2024-014

EN DATE DU : 12 MARS 2024

### ALSH : TARIFICATION SORTIE PARC ASTERIX

ANNEXE LIÉE : //

L'an deux mille vingt quatre, le douze mars à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Moutier-Malcard, selon convocation le 04/03/2024, sous la présidence de Guy MARSALEIX, Président.

M. Pierre GUYOT a été désigné Secrétaire de séance.

#### ÉTAIENT PRÉSENTS (22) : Mesdames et Messieurs

APPERE Roger, AUSSANAIRE Béatrice, BOUCHET Jean-François, BOURSAUD Armelle, CARCAT Camille, CHAVANT Philippe, DARVENNE Céline, DAUDON Moïse, DUQUEROIX Sylvain, GENEVOIS Jean-François, GUETAT Philippe, GUYOT Pierre, HUMBERT Isabelle, LABESSE Michel, LALANDE Martine, LANGLOIS Roger, MARSALEIX Guy, MOULIN Éveline, PILAT Hélène, POIRIER Michel, POLLI Martine, THEVENET Didier.

#### ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR (3) : Mesdames et Messieurs

-ROUSSILLAT Florence *donne pouvoir à* DARVENNE Céline.  
-AUROUSSEAU Jean-Claude *donne pouvoir à* MARSALEIX Guy.  
-LAMONTAGNE Marc *donne pouvoir à* LALANDE Martine.

#### Excusés (2) :

-AUSSOURD Jacques  
-MOREAU Adrien.

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	22	25	25	25	0

Dans le cadre de l'ALSH, une sortie au parc « ASTÉRIX » est prévue pendant les vacances de printemps, le vendredi 26 avril 2024.

- Lieu : Parc ASTÉRIX 60128 PLAILLY.
- Public : enfants de 8 à 12 ans.
- 24 enfants et 6 adultes (1 direction adjointe + 2 animateurs + 3 bénévoles).

■ Le budget prévisionnel est le suivant :

DÉPENSES	MONTANTS EN €
• Transports	930,00 €
• Entrée du parc	622,50 €
• Taxe	0,00 €
• Alimentaire	355,00 €
• Encadrement	574,60 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 482,10 €</b>

RECETTES	MONTANTS EN €
• Participation familles	1 800,00 €
• CAF	111,36 €
• CCPCM (30%)	570,74 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 482,10 €</b>

→ Coût prévisionnel / enfant	103,42 €
------------------------------	----------

- Les tarifs proposés aux familles sont les suivants :

QUOTIENT FAMILIAL	TRANCHES	TARIFS
QF 1	0 à 600	64,00 €
QF 2	601 à 1000	75,00 €
QF 3	1001 à +	86,00 €

- Tarifs dégressifs :

2 <sup>ème</sup> enfant	3 <sup>ème</sup> enfant	4 <sup>ème</sup> enfant
-20 %	-30 %	-40 %

**Le Conseil communautaire à l'unanimité,**

**- VALIDE** les tarifs proposés ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
et ont signé les Membres présents  
Pour Extrait Conforme  
Le Président,

Guy MARSAL

Le secrétaire de séance  
Pierre GUYON



AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

023-200041556-20240312-2024-014-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/03/2024